

L'honorable M. Faribault décéda à l'Assomption le 3 août 1859, à l'âge de 86 ans.

Nous trouvons dans un journal du temps la nécrologie suivante qui rend justice aux belles qualités de M. Faribault :

“ Le 3 août courant, le village de L'Assomption eut à déplorer la perte d'un de ses plus anciens et respectables citoyens, l'honorable Joseph-Edouard Faribault, notaire, qui est mort en fervent catholique, après avoir enduré avec résignation à la volonté de Dieu les douleurs d'une maladie qui le tenait arrêté depuis quatre ans et deux mois.

“ Accablé sous le poids des années et des douleurs, il est allé recevoir la récompense de ses bonnes œuvres et des services sans nombre qu'il a rendus à ses concitoyens et au pays entier, de la main du Tout-Puissant, le seul qui put le récompenser suivant son mérite.

“ Né à Berthier en 1773, M. Faribault vint s'établir au village de L'Assomption peu de temps après son admission au notariat. Il passa là tous les jours de sa longue carrière, en citoyen paisible, intègre méritant toujours de plus en plus le respect et la vénération des habitants de ce village et de tous ceux qui le connurent. Doué d'une raison forte, d'une sagacité peu commune, d'un jugement solide, il fut si bon jurisconsulte qu'il s'acquittait le nom d'homme de bons conseils, nom qu'il a su mériter toujours d'avantage et conserver jusqu'à ses derniers jours.

“ Il s'acquittait en peu de temps une pratique très nombreuse et il procéda toujours avec tant de justice et de loyauté que ses actes et ses conseils furent tou-